Université de Strasbourg

Délibération

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | **CFVU**

Séance du 05 mai 2026

Délibération n° 010-2026
Point 04.01

Point 04.01. de l'ordre du jour
Désignation d'un représentant de la CFVU à la Commission des emplois

EXPOSE DES MOTIFS

Installée par la délibération du Conseil d'administration du 23 novembre 2010, la Commission des emplois, réunie sur convocation de son président, M. le Vice-président Ressources humaines, a pour mission d'échanger sur la politique annuelle d'emplois enseignants et BIATPSS de l'université.
Elle est réunie au moins une fois par an.
En raison d'une démission, la CFVU est invitée à désigner une ou un représentant(e) du collège B pour siéger au sein de la Commission des emplois.

Pour rappel, les élus déjà désignés à cette commission sont :
- Fabrice Favret pour le collège A
- Estelle Steck pour le collège BIATPSS
- Virgile Lebreton parmi les élus du collège étudiant

Contact :
- VP Ressources humaines : Vincent BLANLOEIL
- Directrice des ressources humaines : Brigitte GROSSE

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg désigne **Raphaël JAMET** pour représenter la CFVU au sein de la Commission des emplois.

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	6
Nombre de voix pour	6
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision
- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Direction des ressources humaines
-

Fait à Strasbourg, le 06 mai 2026

Le Directeur général des services adjoint
de l'Université de Strasbourg
Bernard LICKEL